CYCLAMEN

CHAUX-DES-CROTENAY

(39)

LOCALISATION

ADRESSE : 1 rue des Vignes- 39150 Chaux-des-Crotenay

COORDONNEES GPS : L : 46°39’29,92’’N / l : 5°58’19,87’’E
ALTITUDE : 766m

REFERENCES CADASTRALES : Section AD parcelles 72, 74, 79, 799 et 24
SURFACE DE LA PARCELLE : 4 803m² + 4 444m²
ZONAGE PLU : sans objet

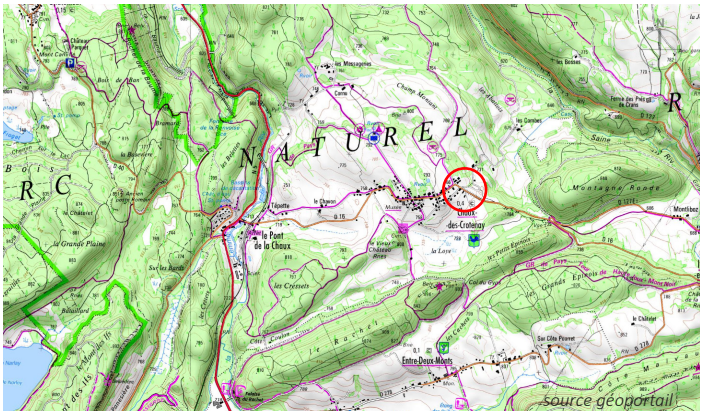

source géoportail

source géoportail

L’OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Cyclamen (colonie de vacances, classes de découverte, et accueil de groupe)
OCCUPATION : permanente
SURFACE : 2 200m² env. capacité de 34 chambres (124 lits) réparties dans 3 bâtiments (19+11+4chambres).

CONCEPTION

MAITRISE D’OEUVRE : A. COMBET pour extension et rénovation en 1993
MAITRISE D’OUVRAGE : Association CYCLAMEN
CALENDRIER : accueil à partir de 1947 dans le bâtiment principal pré-existant et acquisition par l’association en 1952.

PRÉSENTATION

SITE

La commune de Chaux-des-Crotenay a été choisie pour sa desserte ferroviaire à Pont-de-la-Chaux (2 à 3 km) assurant un accès facile.
L’établissement est implanté en limite et légèrement en contrebas du village de Chaux-des-Crotenay. Isolé à l’origine, le centre est désormais rattrapé par l’urbanisation pavillonnaire.
Construit à flanc de la combe, il est en contact avec le secteur agricole composé de prés et pâtures ouvertes.

Les différents bâtiments sont implantés dans la pente pour profiter au mieux du paysage et de l’orientation sud. La situation en moyenne montagne et l’environnement calme étaient des éléments favorables à la vocation initiale de centre de soin pour les enfants anémiés venant d’Evreux, après guerre.
L’établissement composé de plusieurs pavillons marque relativement peu le paysage bâti discontinu et hétéroclite de l’entrée de Chaux-des-Crotenay, où fermes anciennes et pavillons individuels cohabitent.

COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

Le centre se compose de quatre bâtiments indépendants, d'époques et de styles différents. Le chalet principal, implanté au nord de la parcelle, domine les deux bâtiments annexes.
Le quatrième bâtiment construit au-delà de la route, a une situation de satellite sur la parcelle 24.
Les espaces extérieurs, traités en prairies ouvertes, sont exclusivement réservés aux activités de plein-air (tir à l'arc, jeux...), un parking ayant été aménagé sur une pacelle voisine à l'est de la route.

L'ensemble des trois bâtiments vus depuis le sud

ASPECT ARCHITECTURAL

Le bâtiment principal avait une typologie de chalet, doté de galeries bois sur le pignon sud. Les travaux d'extension vers l'est ont transformé ce chalet en bâtiment en L.
L'extension récente privilégie l'apport de lumière et les larges ouvertures sur le paysages.
Le chalet annexe, initialement monopan, a été surélevé et couvert d 'un toit à deux pans symétriques.

Le centre vu de la RD au sud-est

Les espaces extérieurs

La façade sud du chalet principal

La façade nord du chalet principal

ORGANISATION INTERIEURE

Les hébergements se répartissent dans les différents bâtiments.
Le chalet principal accueille l'administration, le hall et les services communs aux niveaux inférieurs, les chambres aux niveaux supérieurs. Les accès aux chambres s'organisent autour d'un noyau central.
Le sous-sol abritait une chapelle à usage des résidents.
Une structure en bois assure une circulation «parallèle» en façade sud, un escalier bois relie les galeries succesives.

La façade est du chalet principal extension

ETAT SANITAIRE

A l'exception du bâtiment annexe (sapin), les bâtiments sont en bon état et font l'objet de travaux d'amélioration permanents. L'aménagement intérieur est récent (1993).

EVOLUTION

Les dispositifs constructifs d'origine sont globalement conservés.
Le bâtiment principal (Cyclamen) a été agrandi à deux reprises vers le nord est :
1. création d'une terrasse,
2. construction de salle d'activités et chambres sur la terrasse.

Le bâtiment secondaire (Gentiane) a été surélevé et couvert d'un toit à deux pans.
L'aquisition de foncier a permis d'aménager un parking séparé, afin d'améliorer les conditions d'accès.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le bâtiment principal de type «chalet» a servi de prototype à d'autres centres d'accueil plus récents, cette forme qui n'avait aucune référence avec le bâti traditionnel du Haut-Jura a été associée aux habitats touristiques et à «l'image commerciale» du Haut-Jura. Le centre a subi de nombreuses évolutions et extensions qui compléxifient la forme initiale et les circulations intérieures, acceptables dans un concept de groupes d'adultes ou d'enfants ccompagnés.
2. Les circulations et espaces extérieurs (résidents/services) sont bien différenciés. Le rapport des salles communes avec les espaces extérieurs et l'absence de terrasse et balcon en libre accès correspondent à une époque où les fonctions résidentielles et sportives sont séparées et ilustrent un fonctionnement rationnalisé d'accueil de groupes.
3. Le centre est propriétaire d'une emprise foncière relativement modeste, suffisante à des activités sportives, en outre, il profite des équipements communaux (piscine) et des nombreux sentiers (randonnée, VTT...).

INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 20 avril 2018

Documents : plans des niveaux, cartes postales anciennes.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture

39 Jura c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

25 Doubs c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement